



Inf'...Haut Gesvres

La Lettre d'information du COLLÈGE 

@ Fichier pdf téléchargeable sur le site du collège
<http://hautgesvres-treillieres.loire-atlantique.e-lyco.fr/>

Une publication à l'attention des familles et partenaires de l'établissement

Sécurité routière ...

ALLER COLLEGE A PIED, A VELO...

OU FINIR LE CHEMIN A PIED : **POURQUOI PAS ?**

Déposer son enfant juste devant le collège ne constitue pas une obligation où une nécessité absolue... Les enfants peuvent marcher un petit peu... marcher et respirer...

En effet, pourquoi s'engager inmanquablement dans la rue du Général De Gaulle ? puis dans la rue Simone de Beauvoir ? Cet espace constitue un secteur bien encombré par les bus scolaires au niveau de la gare routière devant les gymnases et il peut être aussi pertinent de ne pas contribuer à augmenter cet embouteillage matinal (où le soir après les cours) et d'éviter de plus, une concentration de gaz d'échappements que sont de fait amenés à respirer les élèves aux abords du collège...

Il est aussi possible de laisser les enfants finir le chemin à pied en les déposant au niveau de la mairie notamment... Finir le chemin à pied peut être une bonne solution pour se détendre et arriver – à l'heure toutefois – au collège dans un rythme serein propice au travail scolaire qu'il va falloir réaliser.

Il convient de remarquer que la rue de la rivière a été condamnée et que cette voie secondaire d'un calibre réduit n'est plus accessible à présent pour faciliter l'arrivée au collège de ceux qui viennent à pied ou en vélo... cela impose – une fois engagé... – de reprendre la rue Simone de Beauvoir et la rue du Général De Gaulle...

Les dossiers Pédagogie du Haut Gesvres...

L'ENGAGEMENT CONSTANT DES PROFESSEURS
AU SERVICE DES ELEVES ET DE LEURS REUSSITES

Depuis le n° 12 de notre lettre InfHaut Gesvres, en tentant d'illustrer, nous faisons en sorte de présenter le travail des équipes pédagogiques de l'établissement. Nouveau numéro et de nouveaux exemples, toujours sans avoir la prétention d'être exemplaires. Il s'agit surtout de vous amener, vous les parents d'élèves, à saisir de quelle manière les professeurs conçoivent leur travail pour aider les élèves, vos enfants, à réussir leur parcours au collège.

Le collège est un lieu de vie et c'est avant tout un lieu de travail.

LA question de la pédagogie est au cœur de l'action des professeurs dont l'engagement dans ce métier particulier au service de la jeunesse vise à transmettre des savoirs et des méthodes pour les utiliser. **Nous vous invitons donc à parcourir les n° 12 et 13 pour retrouver les articles relatifs à d'autres disciplines.**

Dossier n°5 :

(Bonne lecture à tous)

L'ENSEIGNEMENT DES DISCIPLINES ARTISTIQUES...

Deux approches complémentaires

LES ARTS PLASTIQUES concourent à la construction de la personnalité en mettant l'accent sur l'expression personnelle. Le cours accorde une place centrale à la pratique. L'objectif premier étant de développer la créativité et la sensibilité.

A l'issue d'une réalisation, l'ensemble des travaux est présenté. C'est un moment d'échanges où l'on découvre la production des autres où l'on apprend à parler de son travail en utilisant un vocabulaire spécifique aux arts plastiques.

Le deuxième objectif est de sensibiliser les élèves à la diversité de la création artistique et de découvrir des œuvres qui ont marqué leur époque afin de développer curiosité et ouverture d'esprit.

Suite au dos...

RAPPEL Internet / Réseaux sociaux / Écrans... : VIGILANCE !!!

L'évolution des pratiques observées concernant l'utilisation trop systématique des écrans nous conduit à inviter les parents à la plus grande attention dans l'approche de ce qui constitue un problème.

Cette question de l'augmentation de la place des écrans dans les loisirs des élèves qui développent une forme de dépendance est de plus en plus évoquée et perçue dans notre société. La Une récente d'un hebdomadaire (Télérama n° 3635 du 14 septembre) en témoigne : **Les enfants et les écrans ⇒ Ils vont payer l'addiction.** Un livre également est sorti à cette rentrée : une démarche d'alerte dénonçant les problèmes comme le manque d'attention, les difficultés de concentration, les troubles du sommeil, les troubles de la motricité, de la socialisation, du langage... Il ne s'agit pas d'être ennemi du progrès mais de percevoir que l'accès aux ressources numériques doit être contrôlé et limité pour que les jeunes puissent développer sereinement leur esprit et leurs connaissances.

QUELQUES CONSEILS renouvelés... Les réseaux sociaux peuvent être une bonne chose comme ils peuvent être source du pire. Il convient donc de respecter quelques principes majeurs pour une utilisation adaptée et pertinente.

En premier lieu la **règle 3/6/9/12**

→ Pas d'écran avant **3 ans** (et après c'est déjà tôt et pas indispensable) car c'est absolument dramatique pour le développement de l'enfant.

→ Pas de console de jeu portable avant **6 ans** (et que dire après au collège !?...car le travail scolaire en souffre)

→ Pas d'internet avant **9 ans**, et internet accompagné jusqu'à l'entrée au collège.

→ Internet seul à partir de **12 ans** et avec une grande prudence et une extrême vigilance.

Cette règle 3/6/9/12 **est nécessaire mais pas suffisante.**

L'accompagnement des parents en premier lieu et même la responsabilité, par rapport à internet ne sont pas seulement destinés à éviter que l'enfant soit confronté à des images potentiellement difficilement supportables ⇒ cela va bien au-delà.

En effet, les jeunes (notamment) doivent comprendre et bien intégrer trois règles majeures :

- Tout ce que l'on peut mettre sur internet tombe dans le domaine public
- Tout ce que l'on y met y restera éternellement
- Tout ce qui s'y trouve est sujet à caution car il est impossible de savoir si cela est vrai ou si cela est faux.

Il s'agit là de principes qui ont été définis par l'AFPA : Association Française de Pédiatrie Ambulatoire.



ORIENTATION

Mme BOURREAU
Conseillère d'orientation
&

Psychologue
Éducation Nationale

☎ poste 310

Présente au collège le lundi
RV auprès du CPE

Mme BOURREAU peut également être rencontrée
au CIO ⇒ Centre d'Information et d'Orientation

CIO NANTES - 34 Rue du Fresche blanc
- 44300 NANTES Tél : 02 40 94 00 12

A noter : l'adresse électronique spécifique pour contacter le service Vie Scolaire du collège le Haut Gesvres vie-scolaire.0442418@ac-nantes.fr ...pour signaler informations "absences" aux assistants d'éducation



Pédagogie : AU CŒUR DE L'ACTION DES PROFESSEURS

...Suite Dossier n° 5 : L'ENSEIGNEMENT DES DISCIPLINES ARTISTIQUES...

Comme les arts plastiques, L'ÉDUCATION MUSICALE vise à développer curiosité et ouverture d'esprit grâce au répertoire étudié qui, sur les quatre années du collège, permet de découvrir des œuvres variées d'époques différentes, de styles différents...

Cette discipline vise aussi à favoriser l'expression collective au travers de la pratique vocale. Il s'agit bien de pratique vocale et il convient de penser avec l'image de séances de pratique de flûtes à bec qui correspondent à une autre époque bien révolue.

L'éducation musicale vise à parler de la musique, à décrire le langage musical à l'aide d'un vocabulaire là aussi spécifique et ce, au travers de l'activité d'écoute qui est essentielle.

L'ambition des professeurs des disciplines artistiques est bien d'engager les élèves à adopter une posture d'ouverture à l'égard de toutes les formes de cultures, de participer au fait que les élèves soient curieux au point d'avoir des réflexes les amenant à pousser les portes des musées, à aller dans les concerts écouter des styles musicaux variés...

Mmes LE POGAM et MARTIN RAULT – respectivement professeures d'Éducation Musicale et d'Arts Plastiques ⇒ Contribution aux dossiers "Pédagogie" du collège le Haut Gesvres

Restauration scolaire : HALTE AUX GASPILLAGES / STOP AU GACHIS

ET... → PRODUCTION DE COMPOST

Dans le prolongement du travail mené au sein de l'équipe de restauration du collège qui prépare sur place les repas sous la conduite du chef de cuisine et ce, en, privilégiant autant que possible en fonction des réseaux d'approvisionnement les produits bio ou issus de circuits courts, il convient de noter la mise en place d'une nouveauté au collège le Haut Gesvres.

En effet, depuis la rentrée, les élèves sont dorénavant associés au tri des déchets sur leur plateau. Des containers spécifiques pour collecter les déchets non recyclables d'une part et les déchets alimentaires qui relèvent de la constitution du compost, sont installés dans le restaurant scolaire sur le chemin du retour des plateaux.

Les agents déversent ensuite ces containers dans d'autres plus grands qui constituent une préparation de compost qui est régulièrement enlevé par une entreprise locale "Compost in situ", basée à Orvault.

Cette entreprise propose ensuite le compost produit à d'autres entreprises dans le domaine de l'horticulture notamment.

Puisse cette action de tri, amener les élèves à mesurer le gaspillage et gâchis dont ils sont responsables en ne terminant pas leur assiette... et à veiller ainsi à mieux définir ce qu'ils vont ou doivent prendre au self pour ne pas jeter inutilement des denrées en fin de repas.

Vendredi 13 septembre 2019 **Éco-run du collège : des 6^{èmes} éco-citoyens**

Pour la deuxième année consécutive le collège le Haut Gesvres a organisé son Éco-run. Placé sous le signe de la cohésion et de la sensibilisation à des éco-gestes et à une forme d'éco-responsabilité, les élèves de 6^{ème} encadrés par leurs professeurs et de nombreux parents ont ainsi emprunté des parcours autour du collège réalisés en lien avec l'association Treillières Run ici grandement remerciée une nouvelle fois pour son engagement et accompagnement à nos côtés dans cette action.

À l'issue de ce "run" les élèves ont trié les déchets collectés démontrant une assez bonne connaissance des bons réflexes. Un beau succès donc, car tous nos participants se sont bien mobilisés mais triste car le ramassage de ces déchets demeure trop important : six (!...) containers remplis à l'issue de cette éco-rando. Quelques constats affichés d'élèves... :

"...c'est étonnant et triste de voir que des gens se débarrassent de multiples objets n'importe où... et des mégots !... quand on sait le temps que cela met pour disparaître..."

LA LETTRE d'information du collège Le Haut Gesvres

10, Rue Simone de Beauvoir - 44119 TREILLIÈRES

☎ 02 28 07 92 92 - Fax 02 28 07 92 93

Courriel ce.0442418p@ac-nantes.fr

<http://hautgesvres-treillieres.loire-atlantique.e-lyco.fr/>

Directeur de la Publication : Y. NOËL

Comité de rédaction de ce n°14 : V. CHABLAT – E. GARDIC - B. GUICHARD

Y. NOËL – P. POURTAUD – M. POYROUX – I. RENAUDET

N° 14 – Septembre 2019 tiré à 750 exemplaire:

- Diffusion interne à l'établissement et fichier ".pdf" à disposition sur le site du collège.



Mercredi 18 septembre 2019

Journée du sport scolaire :

Les professeurs d'EPS du collège ont proposé aux élèves une initiation de 11h30 à 15h00 des différentes activités de l'association sportive du collège

Mardi 24 septembre 2019 : **AG de l'AS** à 18h00 → Bilan et projet de l'association sportive pour 2019/2020



ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES

Parents,

Vous avez besoin de l'école,

L'école a besoin de vous

Élections au Conseil d'Administration de l'établissement pour l'Année scolaire 2019-2020

📅 Vendredi 11 octobre 2019

Nous comptons sur votre participation à ces élections et nous serions satisfaits d'observer un taux de participation supérieur ou déjà équivalent à 53/54% (bon résultat) constaté les deux années passées (après 41% 32% les années précédentes) pour confirmer cette tendance attestant dans une certaine mesure votre intérêt pour le collège.

IMPORTANT : si toutefois... vous souhaitez ne pas participer au vote, nous vous serions reconnaissants pour des raisons écologiques, notamment, de nous restituer les enveloppes du matériel de vote (réutilisées chaque année).

Vous recevrez prochainement votre matériel de vote directement remis aux élèves à votre intention.

📧 Internet suite du RAPPEL qui semble toujours d'actualité...

Passer des 3W à la règle des 5W...

Les 3W qui constituent la porte d'entrée à l'internet permettent d'accéder au web.... Ces trois lettres évoquent le World Wide Web qui signifie la "toile (d'araignée) à l'échelle mondiale. Ce système permet de naviguer sur les sites avec des liens multiples ouvrant des espaces de connaissances et de communication. Les connexions sont infinies et la démarche globale est fascinante permettant des décroissements. Cela a des aspects positifs tout en provoquant des errements car les informations ne sont pas vérifiées et l'on peut se retrouver face à n'importe quoi sous l'apparence de vérités...

Il conviendrait ainsi que cet "empire" 3W qui est utile cède la place dans ses usages à la règle des 5W.

Dans ce cas, cette abréviation est l'acronyme anglais de "What, Why, Who, When, Where". En français, cela correspond au non moins fameux QQOQCP soit "Qui, Quoi, Où, Quand, Comment, Combien, Pourquoi". Ce questionnement est pragmatique et doit inviter chacun à essayer de décrypter l'information pour ne pas la subir.

Un bon réflexe en somme... pour être ou devenir un citoyen éclairé.